

**Sophie CAÏS**

**Bâtonnier de Toulon 2022-2023**

---



Monsieur le Président,  
Monsieur le Premier Vice-Président,  
Mesdames et Messieurs les Bâtonniers et Vice-Bâtonniers,

Avocat depuis 1998, membre du Conseil de l'Ordre depuis 2009 et administratrice de la CARPA pendant 4 ans, je suis devenue Bâtonnier avec une vision très locale de ce mandat.

Au mois d'août 2021, j'ai participé à l'Université d'été de la Conférence des Bâtonniers à Calvi et mon horizon s'est soudainement élargi aux autres Bâtonniers présents, qu'ils soient en fonction, élus, anciens... aux Présidents, qu'ils soient en fonction, élus, anciens... aux membres du Bureau... et j'ai compris.

J'ai compris qu'être Bâtonnier c'est bien sûr œuvrer dans son Barreau, mais c'est aussi trouver de l'inspiration, de l'aide, voire du réconfort, auprès des membres de la Conférence.

Je n'avais pas imaginé auparavant que la Conférence des Bâtonniers serait un lieu d'échanges si constructifs et de rencontres aussi enrichissantes que sympathiques.

C'est donc tout naturellement qu'à l'issue de mon mandat de Bâtonnier l'envie de continuer à contribuer s'est imposée, et le faire au sein de la Conférence des Bâtonniers m'est apparu comme une évidence.

L'évidence me semble être aussi dans la nécessaire évolution de cette assemblée, pour la rendre plus proche des Ordres et des Confrères, mais aussi plus moderne dans sa communication, plus audible.

Je suis en effet convaincue que la Conférence des Bâtonniers, si elle doit fédérer ses membres et resserrer les liens avec les Confrères, doit également défendre notre conception de la profession dans ce qui nous rassemble, et qui en est le socle : notre serment.

Mais au-delà de la défense de notre cœur de métier, il nous faut anticiper les évolutions de la profession et de sa gouvernance, pour préserver notre indépendance et notre autonomie.

Pour cela il nous faut une Conférence des Bâtonniers unie et solide, des Bâtonniers engagés sur le terrain, et que l'on redonne à nos Confrères le sens et l'envie de l'ordinalité pour que les messages de la Conférence soient diffusés au plus près du terrain, mais également pour que les préoccupations des Barreaux soient entendues par la Conférence et qu'elle y apporte des réponses.

C'est dans cette perspective et avec une immense motivation que je sou mets ma candidature à votre vote.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Vice-Président, Mesdames et Messieurs les Bâtonniers et Vice-Bâtonniers, à l'assurance de mes sentiments confraternels et dévoués.

Sophie CAÏS

[cais@kalliste-avocats.fr](mailto:cais@kalliste-avocats.fr)

06.23.23.52.73

